

Lacan Quotidien



Maternité et insémination *post mortem*

Une famille pour tous... La chronique d'Hélène Bonnaud

La limite à la demande d'enfant est un des enjeux actuels de la procréation assistée. En un siècle, on est passé de l'enfant-catastrophe, l'enfant-surprise, l'enfant-en trop, l'enfant adultérin, l'enfant fait dans le dos, etc. à l'enfant désiré, attendu, un enfant « si je veux, quand je veux » – pour reprendre le slogan des féministes de 1968, en lutte pour défendre la loi sur l'avortement de Simone Weil. Aujourd'hui, nous avons passé une autre étape. Le désir d'enfant s'écrit sur la partition du droit à avoir, du droit à enfanter, quelles que soient les situations singulières de chacun. On est passé du désir d'enfant au vouloir, du désir à la jouissance d'avoir, et ce, quels que soient les sexes. Hommes et femmes semblent sur ce point, évoluer d'un même concert.



Cette volonté nouvelle d'enfanter s'inscrit dans un chapitre de l'histoire des femmes (et aussi des hommes) qui se lit avec les progrès de la science. En effet, avec la FIV (fécondation in vitro) et la PMA (procréation médicalement assistée), elle rend la fabrication d'un enfant – quand la nature lui oppose un obstacle réel – presque toujours possible. C'est un des succès les plus patents de la science d'avoir réussi à rendre la maternité réalisable en externalisant les spermatozoïdes et les ovules du corps des partenaires.

Certes, il faut toujours un ovule et un spermatozoïde pour obtenir une fécondation. Sur ce point la nature n'a pas encore changé de programme. Ce réel est tout l'enjeu du désir de la science : faire advenir le savoir que ce réel recèle. Pourtant, la reproduction reste soumise à l'aléa de la rencontre de ces deux gamètes. Mais, les avoir séparées du corps permet un usage quasi illimité de la fécondation. Rappelons ici la naissance, il y a quelques semaines, du premier enfant d'une mère indienne de 72 ans. Le couple, marié depuis 46 ans, était resté stérile. La science y a remédié.

Avoir un enfant excède donc la loi naturelle qui veut que la fertilité des femmes reste, malgré l'évolution et les changements rencontrés dans les sociétés modernes, très limitée. Contrairement aux hommes dont la fertilité reste potentielle bien au-delà de l'âge de cinquante ans, les femmes sont assujetties au nombre limité de leurs ovules. Cette différence, qui peut être vécue comme une injustice, est d'ailleurs en partie réparée par la science qui pallie à certaines infertilités liées à l'âge, comme cet exemple en Inde le montre de façon particulièrement marquée.

Cette réponse de la science est un symptôme qui reste indépendant des modes de vie culturels. En Inde, l'enfant est la volonté de Dieu, comme dans de nombreux pays du monde. Pour nous, l'enfant incarne le désir, un désir à deux parfois, un désir pour soi, à chaque fois. L'enfant est donc un objet qui s'interprète selon les cultures. C'est pourquoi, chaque pays légifère sur les modalités de l'usage que l'on peut faire des avancées de la science. Si certains se montrent très laxistes, d'autres, comme la France, sont plutôt rigides. En effet, la loi française intervient pour limiter les possibilités de concevoir un enfant et elle encadre la fonction et la place à donner à ces pratiques de procréation. Ainsi la France reste-t-elle restrictive en matière de PMA en ne la légalisant pas aux femmes célibataires ou aux femmes âgées de plus de 43 ans – âge limite pour bénéficier de la prise en charge par la Sécurité Sociale des frais qui l'accompagnent. En limitant son emploi aux couples hétérosexuels et mariés ou ayant fait la preuve qu'ils vivent ensemble depuis deux ans, elle dit vouloir protéger l'enfant à venir d'une famille privée de l'un de ses piliers, le père, et disons le tout net, craint sans doute la production en série de couples mère-enfant dont toute une psychologie a fait valoir les dégâts. D'autre part, la loi ne veut pas priver un enfant d'avoir accès à la moitié de son origine biologique. Ce principe vise clairement à maintenir et à voir dans l'existence du couple parental classique, une garantie concernant l'éducation de l'enfant à venir. C'est pourquoi, les femmes célibataires ou les homosexuelles vivant en couple vont dans différents pays d'Europe où la loi permet la PMA pour toutes.

Si l'on peut considérer que la loi est soucieuse de protéger l'enfant avant tout face aux dérives de ces nouvelles situations de procréation, on peut cependant se demander qui, aujourd'hui, peut dire ce qu'il faut à un enfant pour devenir un homme ou une femme ?

Il faut en prendre la mesure. Avoir un père et une mère fonctionne comme un idéal qui ne répond plus aux nouvelles modalités de faire couple dans notre société. Celles-ci sont multiples, et l'enfant d'aujourd'hui est confronté à de nouvelles positions parentales. Qui peut dire si un enfant issu d'une de ces nouvelles modalités parentales sera plus perturbé qu'un autre, dont les parents sont hétérosexuels et mariés ? Personne.

La lecture du cas de Mariana, qui vient de défrayer la chronique, montre qu'en matière de couple, sa demande n'a rien d'a-normal.

Insémination post mortem : un revirement

Cette jeune femme d'origine espagnole vient de porter au Conseil d'État sa demande de pouvoir être inséminée par le sperme, conservé au CECOS (1) de l'hôpital Tenon à Paris, de son mari décédé d'une leucémie il y a un an.

La PMA *post mortem* (2) est interdite en France, mais elle est autorisée en Espagne où vit la jeune femme. Celle-ci réclame non pas une PMA, mais le transfert dans une clinique située à Malaga des spermatozoïdes de son défunt mari. Celui-ci a d'ailleurs laissé un écrit dans lequel il indique son souhait d'avoir un enfant si son épouse le désire, après sa disparition. Cette lettre démontre, s'il en était nécessaire, la façon dont le couple a fait le choix d'avoir un enfant, même une fois le futur père décédé.



Mariana fait donc valoir le droit à l'enfant d'un couple marié, la mort du père n'étant finalement qu'un épiphénomène, puisque son sperme a été sauvegardé dans un CECOS pour lui permettre d'engendrer malgré son cancer. Cette précaution s'avère particulièrement délicate quand le père meurt avant d'avoir pu faire usage de son droit, mais après tout, on peut penser que cet enfant aura un père déjà mort, ce qui lui permettra de l'aimer encore plus qu'un père vivant... Rien de tel, en effet, que la mort pour idéaliser le père qu'on n'a pas eu. L'enfant incarnera dès lors son dernier désir.

La puissance des idéaux traditionnels est ici remarquablement mise en jeu et on ne voit pas comment le Conseil d'État pourrait refuser une telle demande. Le refus d'abord prononcé se situe au niveau du père mort, la loi stipulant que les futurs parents doivent être vivants. Sur ce point en particulier, la psychanalyse a démontré combien le père mort avait sa place dans l'inconscient de chacun.

Dans le cas de l'enfant de Mariana et de son mari mort, la demande répond à l'exigence de la loi française qui impose un couple hétérosexuel marié ou vivant ensemble, et le critère selon lequel l'enfant aura connaissance de son patrimoine génétique et de ses origines familiales paternelle et maternelle est tout à fait préservé. Mariana explique par ailleurs que son enfant naîtra sur le sol espagnol et donc n'aura plus rien à demander à la France. Celle-ci n'aura pas à prendre en charge cette PMA ni l'enfant à venir.

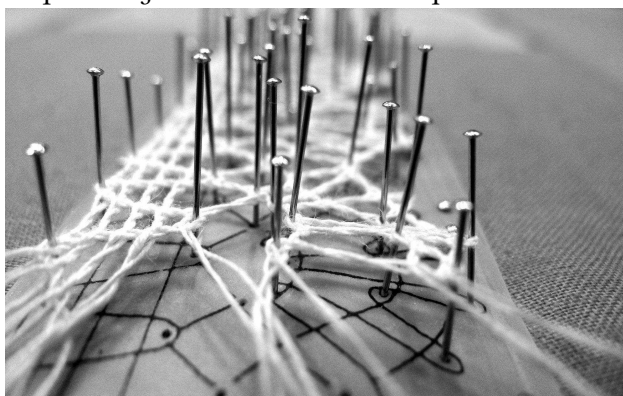
En dernière minute, on apprend par *Le Monde* du 2 juin 2016 la décision suivante : « Insémination *post mortem* : Le Conseil d'État donne raison à une veuve espagnole ».

Qu'est-ce qu'un père ?

Dès lors se pose la question de l'enfantement, du point de vue où se place le législateur quand il refuse l'insémination *post mortem*. En effet, pour la psychanalyse, le père occupe une fonction symbolique qui, en tant que telle, ne fait pas de la présence du père une nécessité absolue, dès lors que sa parole est prise en compte et soutient le désir de la mère, ce qui est le cas du mari de Mariana. Ajoutons qu'elle peut aussi, cette fonction paternelle, être incarnée par un autre homme que le père biologique.

Si la loi française semble défendre les conditions du couple parental traditionnel, c'est parce qu'elle cherche à faire du père le symbole de la loi dans la famille. Or, aujourd'hui, la psychanalyse a dépassé ce modèle pris dans la tradition paternaliste. Lacan a d'ailleurs, tout au long de son enseignement, indiqué combien la question du père n'était pas tant liée à sa personne qu'à l'incarnation d'un désir au sein du couple. Comme il l'a dit dans un de ses derniers séminaires : « Un père n'a droit au respect, sinon à l'amour, que si le dit amour, le dit respect, est, vous n'allez pas en croire vos oreilles, père-versement orienté, c'est-à-dire fait d'une femme, l'objet petit *a* qui cause son désir. (3) »

De fait, pour l'enfant, le père n'est pas tant celui qui incarne la loi que celui qui est entamé par la question de son désir. Il ne s'agit ni d'incarner le père de la loi, le père de l'interdit, ni le père de l'Œdipe comme universel, mais un père qui a mis une femme, en position de cause de son désir. Que celle-ci soit la mère de l'enfant a évidemment toute son importance pour la construction dudit enfant, mais cela n'est pas une obligation. Du point de vue de la fonction paternelle, la relation du père avec l'enfant passe par la position du père à l'endroit de celle ou de celui qu'il désire. Le désir du père doit être *perversement orienté*, dit Lacan, ce perversément indiquant que l'objet de son désir n'est pas fixé à l'avance.



Certes, la loi ne peut devancer les nouvelles compositions familiales. Mais dès lors que la science autorise de plus en plus à dissocier la parentalité de la naissance biologique, elle devra assumer les conséquences de cette évolution.

Comme le psychanalyste qui prend la situation d'un enfant au cas par cas, sans préjuger des circonstances de sa venue au monde, la loi devra faire avec ces nouvelles parentalités, au cas par cas également. Car le « pour tous » est désormais caduque, voire hors sens. Chaque couple, en effet, qu'il soit hétéro, homo, amis ou pas, vivant ensemble ou pas, marié, pacsé ou pas... va inventer sa position en tant que père, mère de cet enfant qu'il a tellement voulu... avec les questions impossibles que cela posera. Le réel dans la psychanalyse, comme le dit Jacques-Alain Miller, s'élabore dans la parole : « Dans le transfert, c'est le sujet supposé savoir qui interprète le réel. Ce qui s'élabore c'est un savoir non pas dans le réel mais sur le réel. » (4)

Nous ne pouvons avoir de réponses toutes faites sur ce qui est bien ou mal pour un enfant dès lors qu'il est désiré, voulu, attendu et aimé. Désormais, nous avons franchi la barre de l'Œdipe et Lacan l'avait annoncé en pariant « du père au pire » (5).

1 : Centre d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains

2 : « Insémination post mortem : un petit pas vers une évolution de la loi ? »

http://www.liberation.fr/france/2016/05/27/insemination-post-mortem-un-petit-pas-vers-une-evolution-de-la-loi_1455567

3 : Lacan J., Le Séminaire, livre XXII, « R.S.I. » (1974-1975), leçon du 21 janvier 1974, inédit.

4 : Miller J.-A. « Le réel au XXI^e siècle. Présentation du thème du IX^e congrès de l'AMP, Buenos Aires, 27 avril 2012 », *Lacan Quotidien*, n°216, 28 mai 2012. <http://www.lacanquotidien.fr/blog/wp-content/uploads/2012/05/LQ-2163.pdf>

5 : Cf. sur le même thème : <http://www.lacanquotidien.fr/blog/wp-content/uploads/2015/03/LQ494.pdf>

Néo-libéralisme : Byung-Chul Han, Freud et le politique

par Jorge Alemán

Quand on analyse le travail de Byung-Chul Han (1), le célèbre essayiste à la mode, on peut convenir que ses descriptions du capitalisme contemporain sont pertinentes, même si elles se contentent de reprendre efficacement ce qui a déjà été dit par d'autres penseurs contemporains. Toutefois, ce qu'il décrit, à savoir le pouvoir réel du capitalisme néo-libéral de produire une subjectivité qui s'exploite elle-même parce qu'elle se croit libre et s'éprouve comme telle, n'est que le début du problème.

Sur le fond, Han s'emploie à faire de son mieux pour démontrer en quoi le capitalisme est – de structure – contemporain. Nulle part nous ne trouvons chez lui l'ombre d'une esquisse, pour problématique qu'elle soit, d'une logique émancipatoire. Ainsi dans son dernier ouvrage *Topologie de la violence*, il se plonge dans Freud pour finir par affirmer que la construction théorique de l'inventeur de la psychanalyse n'est valide que pour les « sociétés disciplinaires » et qu'elle est devenue obsolète dans les sociétés de « rendement néo libéral ». Il est logique que je ne sois pas d'accord avec cela. S'il est bien clair que Freud a élaboré sa théorie au temps des sociétés disciplinaires, l'inconscient que Freud fait émerger ne peut être cantonné à un temps historique et cela est encore moins vrai du surmoi dont Han s'occupe spécialement.

La production d'une subjectivité néo-libérale, au sein d'un dispositif de production qui la situe toujours dans un au-delà illimité du principe de plaisir, n'est explicable que par la coercition du surmoi, la culpabilité qu'il engendre et la nécessité de punition que le néo-libéralisme colonise par ses dispositifs. Soutenir, comme le fait Han, que dans le néo-libéralisme il n'y a plus d'inconscient, conduit à confondre le plan onto-empirique de la production de subjectivités et la brèche, la rupture ontologique que le sujet divisé de l'inconscient implique. Encore une fois, pas-tout n'est appropriable par le Capital, si du moins nous voulons continuer à penser le politique.

De mon point de vue, la confusion première provient de ce que Han ne distingue pas l'« historicisme » et l'« historicité ». Pour ce qui concerne l'existence parlante, sexuée et mortelle, il s'agit toujours d'historicité. C'est-à-dire qu'en Grèce, comme à Rome, à Byzance, dans la modernité ou la postmodernité, en Asie ou en Afrique, il y a quatre pulsions, la relation sexuelle est impossible, le réel est exclu du sens, etc. Toute autre est la question de la façon dont l'Histoire traite et colonise ces conditions structurales ou ontologiques.

Je ne doute pas que la pratique de la psychanalyse soit datable historiquement ni que son existence ne soit d'aucune façon garantie dans l'absolu. Cela dépendra de sa politique. Les dispositifs néo-libéraux décrits par Han ne peuvent être effectifs que si les sujets se conforment au type de mandat qu'implique le surmoi généré par le néo-libéralisme. Sans ce ressort libidinal, il serait impossible de les expliquer. Il est certain que lorsque Freud établit une homologie entre l'impératif catégorique et le surmoi, il emploie des métaphores qui se réfèrent à l'obéissance et aux interdits caractéristiques des « sociétés disciplinaires ». Mais en définitive, comme Lacan a su le remarquer, le surmoi est une instance qui ordonne de jouir, toujours au delà d'un équilibre subjectif quel qu'il soit.



Aucune des figures subjectives du néo-libéralisme qui se réfèrent au « rendement », à la « compétition avec soi-même », à la fabrique de l'endettement permanent, ne sont équivalentes au concept d'aliénation au sens marxiste, même si elles prétendent dépasser ce dernier et faire disparaître l'inconscient pour le remplacer par un dispositif où la pulsion de mort serait consommée sous les espèces de la dépression. Et Han est impuissant à expliquer pourquoi les sujets cèderaient leur inconscient au profit de la pulsion de mort comme il l'affirme, voulant se débarrasser du surmoi et n'avoir affaire qu'à la dépression comme si cette pathologie représentait l'époque d'une façon exhaustive.

Elle n'est pas, bien entendu, l'unique pathologie. Mais ceci nous amène à ouvrir d'autres questions. Il faut aussi pour Han faire disparaître le « conflit » symptomatique freudien pour plonger le tout dans le consensus néo-libéral. Sur ce point, Han pratique un historicisme décidé. Nous devrions prendre en compte que la « liberté » dont le sujet jouirait en s'exploitant lui-même, s'accompagne d'un nouvel état d'intimidation, de menaces et de diverses forces chaque fois plus violentes de ségrégation. Mais Han tient à insister sur le fait que selon lui la domination est devenue systémique et invisible grâce au fait qu'elle a pu étendre le système de rendement entrepreneurial au monde entier. Le néo-libéralisme est arrivé si loin qu'il a fait disparaître l'inconscient, le conflit, l'antagonisme, et qu'il s'est approprié jusqu'au champ de l'onirisme.



Dans ce paysage, que Han le dise ou non, il ne reste plus qu'à contempler la « fin de l'histoire ». Pour Han tenter l'expérience de la psychanalyse n'a plus de sens puisque nous sommes désormais « les derniers hommes ». Pourquoi encore penser le politique si tout doit être intégré dans l'Alien rhizomatique du Capital ? Je ne crois pas que ces idées déplaisent profondément à ceux qui savent que le capitalisme est indéfendable, mais qu'il n'a pas d'alternative. Ne s'agit-il pas encore une fois de l'expression d'une forme de scepticisme lucide, tellement présente chez les essayistes contemporains ?

C'est pourquoi il est préférable d'adopter une attitude naïve à l'endroit du réel toujours contingent et d'être avertis concernant la jouissance. On peut nous conter encore et encore l'immense capacité du Capitalisme à fabriquer un homme nouveau, mais si l'on prend le risque de penser, même si le ratage est programmé, il s'agit de tenter de dire quelque chose qui traite de ce qui peut être soustrait à ce pouvoir.

1 : Byung-Chul Han, né en 1959 en Corée du Sud vit depuis 1980 en Allemagne. Il est actuellement professeur de philosophie à l'Université des arts de Berlin. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'essais philosophiques et s'intéresse à la question de la transparence. Son dernier essai traduit en Français *La société de la fatigue*, ed Circé, Paris 2014, a reçu des critiques de presse élogieuses. Celui que J. Alemàn nous présente ici n'est pas encore disponible en français

Traduction de Pierre-Gilles Guéguen

Almodovar : une création en acte

par Dominique Miller



Almodovar, voilà un artiste qui sait parler du processus de la création ! Ça part toujours d'une contingence et de l'écho des voix féminines de son enfance. Alors l'écriture s'impose, et s'improvise au fur et à mesure de l'inspiration. Ce sont les actrices qui rendent l'écrit vivant et effectif. Enfin, il faut au cinéaste un regard après coup venu de l'Autre sur sa créature, son œuvre.

En l'écoutant, j'ai pensé à un *sinthome* en acte. Il fait une rencontre, un fait divers, une situation particulière, discordante, morbide, étonnante, et c'est le départ de l'écriture de quelques pages. Par exemple, une speakerine annonce le meurtre de quelqu'un, il se met à imaginer quelle est la meurtrière. Cela donnera *Talons aiguilles*. Ainsi il invente une histoire à partir de la contingence rencontrée. Il improvise, et s'interroge sur ce qui se peut se passer ensuite. Il se pose des questions comme écrivain, mais de la place du lecteur, du spectateur, et y répond au fur et à mesure. C'est ainsi que se construit le scénario d'un film qui se met à exister dans son esprit. Il raconte très bien comment il fait naître son film.

Les histoires que mettent en scène ses scénarios s'inspirent de son enfance et lui font suite. Il décrit l'Espagne des années franquistes où il entendait les récits des femmes de sa famille (mère, tantes, amies, aïeules) qui s'interpellaient d'un étage à l'autre. Séparations, amours douloureux, suicides, emprisonnements, crimes de guerre. Il y avait la guerre civile. Il y avait la guerre à l'intérieur. Les hommes étaient absents.

C'est donc bien une création en acte qui demande à Almodovar de vérifier si une œuvre a eu lieu. Avec la fonction de l'après-coup, un « c'est bien ça que je voulais dire » qu'il se dit en résonance avec les questions des journalistes qui le surprennent. Elles apportent un éclairage du film qu'il ne voit pas dans le moment de création.

Quelle est la part du fantasme, du délire dans cette création qui s'improvise, avec comme interlocuteur et partenaire l'autre, spectateur ou lecteur, qui lit et regarde cette construction improvisée ligne après ligne ? Ce qui compte, ce n'est pas la réalité, c'est la vraisemblance. Néanmoins, « La vraisemblance au cinéma n'est pas la vraisemblance réelle », dit Almodovar. Le travail des acteurs est de donner sa place à cet invraisemblable sans que cela paraisse artificiel : « Je demande aux actrices ce "miracle" », s'écrie-t-il.

« Filmer est une nécessité ». Il décrit une addiction à laquelle il ne renoncera jamais – une addiction « qui, j'espère, ne me tuera pas », pointe-t-il. Il conclut sur sa surprise de constater que ses films ont survécu et « qu'ils sont proches de "l'éternité" ». La gravité dont a été empreinte la fin de cette conversation publique (1) est à l'image de celle de son dernier film *Julietta* (2). Il voit bien qu'au fur et à mesure de ses films, grandit l'austérité. Un peu comme si

lui-même était mû par ce mouvement d'une façon inexorable. De même, que la mort habite ses mots sur l'éternité, elle est très présente dans son dernier film. Comme souvent, mais peut-être un peu plus. Il apparaît nettement que la relation mère-fille, chère à Almodovar, implique pour lui la mort. Il y a comme une contagion dans ce film entre l'abîme dans lequel cette relation bascule et celui que la fille va fuir, puis retrouver.

Compte tenu de ce fait là, quelles perspectives Almodovar nous donne-t-il sur la féminité aux prises avec ce réel ? Juliette est inconsolable. *Une femme est inconsolable*, semble conclure ce cinéaste. Il fait reposer la détresse féminine sur la faute, une faute que Julieta pense avoir commise par amour. Le fantasme est là pour prendre le relais de ce qui se présente comme une réalité funeste. La faute de la mère ne peut que rejaillir sur la relation à sa fille. Et de perte en perte, une femme tombe dans un précipice de souffrance.

Oui, une femme est en faute, et depuis toujours l'humanité la punit. Ce que Lacan met à jour, c'est que la faute des femmes tient à son essence, au mystère de sa jouissance. Les existences des femmes sont tributaires de cet impossible. L'idéologie et la névrose entretiennent le malentendu, et sanctionnent les femmes. En particulier, la relation mère-fille ne cesse pas de s'enliser dans ce piège.

Là où une femme détient un pouvoir pour elle-même, c'est qu'elle peut choisir de se consoler, avec un homme, avec un enfant, avec une cause. Ou d'entretenir le feu de sa faille, pour vivre l'enfer. Le dernier film d'Almodovar raconte ce choix féminin.

1 : Rencontre avec Pedro Almodovar au cinéma Les Fauvettes.

2 : Sélection officielle du Festival de Cannes 2016.



Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE 7 JOURS SUR 7 L'OPINION ÉCLAIRÉE

▪ comité de direction

directeur de la rédaction pierre-gilles guéguen pggueguen@orange.fr

directrice de la publication eve miller-rose eve.navarin@gmail.com

conseiller jacques-alain miller

▪ comité de lecture

anne-charlotte gauthier, pierre-gilles guéguen, catherine lazarus-matet, jacques-alain miller, eve miller-rose, eric zuliani

▪ équipe

édition cécile favreau, luc garcia

diffusion éric zuliani

designers viktor&william francoiszel vwfcbzl@gmail.com

technique mark francoiszel & olivier ripoll

médiateur patachón valdès patachon.valdes@gmail.com

▪ suivre Lacan Quotidien :

Vous pouvez vous inscrire à la liste de diffusion de *Lacan Quotidien* sur le site lacanquotidien.fr

et suivre sur Twitter [@lacanquotidien](https://twitter.com/lacanquotidien)

▪ ecf-messenger@yahogroupes.fr ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : éric zuliani

▪ pipolnews@europsychoanalysis.eu ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse responsable : marie-claude sureau

▪ amp-uqbar@elistas.net ▫ liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse ▫ responsable : marta davidovich

▪ secretary@amp-nls.org ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychoanalysis ▫ responsables : Florencia Shanahan et Anne Béraud

▪ EBP-Veredas@yahogrupos.com.br ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela AMP em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫ moderator : patricia badari ▫ traduction lacan quotidien au brésil : maria do carmo dias batista

POUR ACCEDER AU SITE LACANQUOTIDIEN.FR [CLIQUEZ ICI.](#)

• À l'attention des auteurs

Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail (pierre-gilles guéguen pagueguen@orange.fr) ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",

Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫

Paragraphe : Justifié ▫ Notes : à la fin du texte, police 10 •

•À l'attention des auteurs & éditeurs

Pour la rubrique **Critique de Livres**, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN
ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris.